RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UFR DROIT, ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE & ADMINISTRATION PUBLIQUE

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

MASTER

DROIT CIVIL

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Parcours :

Protection des personnes vulnérables



Niveau de diplôme	Durée du programme	Lieu.x de formation	Crédit ECTS
Grade de Master (Bac+5)	2 années	Caen	120

Pour favoriser l'intégration immédiate dans l'un des milieux professionnels en contact avec une population de personnes vulnérables, la formation permet de développer une capacité à résoudre les problèmes juridiques, à appréhender les difficultés spécifiques aux personnes vulnérables, à délivrer une expertise juridique dans le domaine des personnes vulnérables et à maîtriser les bases de comptabilité et de gestion indispensables à l'aide au budget. Par ailleurs, cette formation développe la capacité à mener une recherche fondamentale en la matière, consistant dans la définition d'une problématique de recherche, la conduite d'une réflexion prospective et l'élaboration de propositions doctrinales.

Objectifs de la formation

Le Master Droit civil - parcours « Protection des personnes vulnérables » propose une formation aux métiers touchant à la protection des majeurs vulnérables (qu'ils soient ou non majeurs protégés) et des mineurs. Participent à la réalisation de cet objectif différents éléments de la formation.

Les étudiants devront distinguer ce qui a trait à la validité du contrat (consentement et capacité juridique) et ce qui a trait à la condition de la personne suivant la variété des régimes, pour les mineurs (autorité parentale, administration légale et tutelle des mineurs) et pour les majeurs vulnérables (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, habilitations familiales et mandat de protection future). La maitrise des connaissances doit porter sur la protection de la personne et sur la gestion des biens.

Les enseignements comprendront à la fois :

- des cours théoriques dispensés par des universitaires spécialistes des matières ;

- des travaux réalisés dans le cadre des séminaires, qui se présenteront sous la forme de consultations juridiques, notes de situations, notes de présentation de l'état d'une question donnée, animation de débats, exposés etc… Ces exercices visent à développer les réflexes juridiques de l'étudiant face à une question pratique ou à une situation, mais aussi leur capacité d'analyse, voire de prospective juridique.

Ces enseignements se prolongent par un stage, d'une durée de 6 semaines minimum pouvant aller jusqu'à 4 mois, qui permet à l'étudiant de mettre l'ensemble des connaissances et compétences acquises en pratique et d'acquérir les éléments qui ont pu manquer à sa formation à l'Université.

Compétences acquises

Acquisition de connaissances suffisantes permettant une intégration immédiate dans le milieu professionnel

Capacité à résoudre les problèmes juridiques et à appréhender la problématique des personnes vulnérables

Mise à jour : 23/11/2026

Capacité de réunir toutes les informations nécessaires pour saisir le juge des tutelles et orienter le choix de la mesure de protection juridique

Capacité à mobiliser les professionnels qui ne sont pas de sa discipline et de rédiger une requête au juge des tutelles

Maitrise tant du droit de l'autorité parentale que la protection juridique des biens du mineurs

Savoir identifier les acteurs de la protection de l'enfance concernés

Capacité à mener une recherche fondamentale en la matière en conduisant une réflexion prospective et en élaborant des propositions doctrinales

Principaux enseignements

En M1, au 1er semestre, les étudiants doivent suivre les cours suivants : droit des sûretés, droit des personnes protégées (UE 11) procédure civile d'exécution, droit international privé général et deux matières au choix parmi : droit international et européen des droits de l'homme, droit des étrangers, comptabilité, ainsi qu'une langue vivante obligatoire (UE 12). Toutes ces matières sont mutualisées avec les autres mentions de M1.

Au 2nd semestre du M1, les étudiants doivent suivre les cours suivants : droit des successions, procédure pénale (UE 21), droit international privé spécial et droit du dommage corporel et deux matières au choix parmi : droit des assurances, droit matériel des libertés ou fiscalité du particulier, ainsi qu'une langue vivante obligatoire (UE 22). Toutes ces matières sont mutualisées. Ils ont en outre la possibilité d'effectuer un stage facultatif de une à six semaines au semestre 1 ou 2 mais une seule fois dans l'année ou de participer à la clinique juridique (UE 13 ou UE 23).

En M2, les matières imposées sont :

Au semestre 1: droit commun des personnes vulnérables (UE 31), La pratique de la protection juridique des majeurs et des mineurs (UE 32), Protection du patrimoine des personnes vulnérables (UE 33).

Au semestre 2 : Protection de la personne du mineur et du majeur protégé (UE 41), Les majeurs vulnérables non protégés (UE 42), Insertion professionnelle (UE43). Cette dernière UE permettant à chaque étudiant de choisir entre la réalisation d'un stage ou la rédaction d'un mémoire de recherche, selon son projet professionel.

Admission · inscription

CONDITIONS D'ACCÈS

Accès sélectif Licence conseillée : Licence Droit privé

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Pour vous inscrire

1. En première année, rendez-vous sur la plateforme nationale de candidature MonMaster.
2. En deuxième année, rendez-vous sur la plateforme eCandidat. Vous y trouverez aussi les dates de candidatures.

Si vous relevez d'une procédure spécifique (redoublement, validation d'études supérieures, transfert de dossier, étudiant·e international·e...), découvrez comment candidater à l'université de Caen Normandie.

Contact

Université de Caen Normandie

UFR de Droit, administration économique et sociale et administration publique

Esplanade de la Paix · CS 14032 · 14032 Caen Cedex 5

Master 1 : 02 31 56 62 81

Master 2 : 02 31 56 53 96

https://ufr-droit.unicaen.fr/